



# INSTITUTION JEAN-PAUL II

## ENSEIGNEMENT PRIVÉ CATHOLIQUE

Rouen, le 4 mai 2020

Chers Parents,

Après une intense réflexion et de nombreux échanges, nous avons souhaité vous adresser ce message qui répondra à vos légitimes interrogations, conscients néanmoins que notre décision ne pourra pas satisfaire tout le monde.

Pour aller à l'essentiel : nous devons permettre aux élèves de poursuivre leurs apprentissages, nous devons assurer les « conditions parfaitement sécurisées »<sup>1</sup> des enfants et des adultes, nous devons vous permettre, à vous, parents, de reprendre votre activité professionnelle. Ce sont les 3 priorités à conjuguer.

En outre, nous devons adapter les « protocoles sanitaires » des différents ministères, tant pour le premier et pour le second degré que pour les salariés, au cadre concret de notre Établissement : locaux, espaces, salariés « vulnérables », etc., étant entendu que la priorité reste et restera la sécurité des élèves et des adultes.

A ce sujet, nous vous rappelons que les parents s'engagent à ne pas mettre leur enfant à l'Institution en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans la famille. Vous êtes donc invités à prendre la température de votre enfant avant l'éventuel départ pour l'Établissement, et à nous signaler tout cas déclaré.

Au vu de toutes les informations reçues et des moyens disponibles, nous ne pouvons pas actuellement appliquer la totalité des consignes qui sont décrétées : nettoyage immédiat de tout objet touché par un enfant, respect drastique de la distanciation physique, contrôle permanent de tout flux d'élèves, pour n'en citer que trois...

**Maternelle  
Élémentaire**

**Collège  
Lycée**

**Internat**

39, rue de l'Avalasse  
76 000 ROUEN

02 35 71 23 55  
Fax : 02 35 71 18 12

**JP2Sup**

48, rue du Champ-  
des-Oiseaux  
76 000 ROUEN

02 35 89 00 01  
Fax : 02 35 88 90 56

accueil@  
institutionjeanpaul2.fr

www.  
institutionjeanpaul2.fr



Par conséquent, dans le cadre de la reprise progressive de l'activité présentielle, sans visibilité et avec souplesse, il nous semble sage de :

- Poursuivre et élargir l'accueil existant, pour tout enfant ne pouvant rester à la maison, au-delà du 11 mai pour l'École, au-delà du 18 mai pour les 6<sup>o</sup>-5<sup>o</sup> :
  - o pour l'École les lundi, mardi, jeudi et vendredi (8h30-17h00) ;
  - o pour les 6<sup>o</sup>-5<sup>o</sup> sur tous les jours (8h15-17h00) ;
- Vous interroger sur votre intention (cf. coupon-réponse ci-joint) puisque nous sommes sur la base du volontariat des parents ;
- Ne pas assurer la restauration collective (chaque enfant vient avec son repas froid dans un sac isotherme et sa bouteille d'eau, étiquetés à son nom) ;
- Limiter chaque groupe à 15 élèves – les élèves viennent avec leur travail et seront accueillis par des Professeurs des Écoles ou des personnels de surveillance pour le Collège ;
- Envisager la reprise éventuelle des cours en présentiel, le mercredi 3 juin, pour l'École et pour le Collège, en fonction de l'évolution de la situation (journée professeurs le 2) ;
- Demander à tout élève présent d'avoir sur lui son flacon de gel hydroalcoolique, ses mouchoirs jetables et, pour les collégiens uniquement, ses deux masques quotidiens ;
- Poursuivre l'enseignement à distance.

Nous reviendrons vers vous, en fonction de l'évolution des textes et des discours, en particulier pour les 4<sup>o</sup>-3<sup>o</sup>, les élèves du Lycée et l'Internat.

Nous vous prions de croire, Chers Parents, en notre entier dévouement.

Sœur Chantal GREFFINE  
Directrice de l'École

Jean-Dominique EUDE  
Directeur

<sup>1</sup> Lettre du Préfet et du Directeur académique des services de l'Éducation nationale de la Seine-Maritime aux Maires du Département, en date du 2 mai 2020.